



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- MILDIOU** Les cumuls de pluie attendus pour les prochains jours peuvent engendrer des contaminations de masse importantes. Soyez vigilants
- OÏDIUM** Quelques symptômes observés sur grappes. Les conditions à venir sont favorables à la maladie. Soyez vigilants.

MÉTÉO

Prévisions du 28 juin au 4 juillet 2017

	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 1	Dim 2	Lun 3	Mar 4
Températures	15 23	12 19	12 18	12 19	12 21	13 25	14 30
Tendances							

PHÉNOLOGIE

Stades Baggiolini (0 à 50)	31	33
Stade BBCH (0 à 100)	75	77
Descriptif des stades	Baies à taille de pois	Fermeture de grappes
Variétés précoces		
Variétés tardives		

* Variétés à débourrement précoce : Chasselas, Danlas, Centennial Seedless.

** Variétés à débourrement tardif : Muscat de Hambourg, Ribol, Alphonse Lavallée, Italia, Belair, Exalta

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

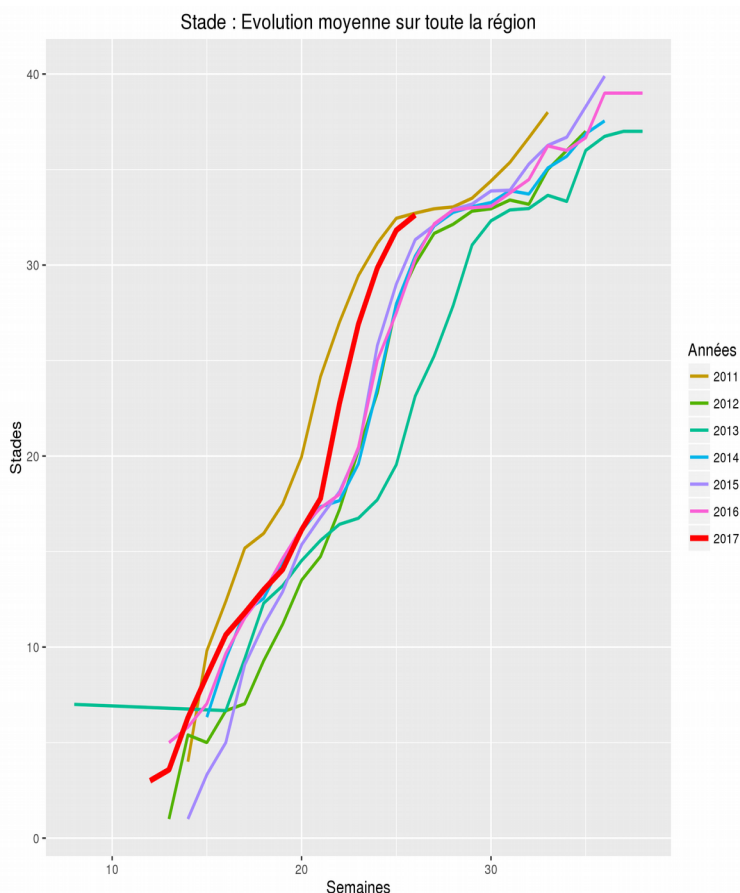
Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.



L'année en cours (courbe rouge) se rapproche des données enregistrées en 2011 (courbe marron).

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation dans les parcelles :** Quelques taches observées ponctuellement dans l'aire d'appellation, mais en quantité faible et dans très peu de situations. Elles sont issues de la contamination de fin mai. Toutes les contaminations attendues sont désormais sorties.
- **Données de la modélisation**

✗ **Potentiel Système :** Calcul à partir des données radar : Auty, Cordes, Cuq, Labarthe, Larrazet, Mas Grenier, Monclar, Puy Larroque, Sérignac, St Loup.

Situation J-7 à J :

La semaine passée ayant été chaude et sèche pour la 3^{ème} semaine, la pression exercée par le mildiou a poursuivi sa baisse sur l'ensemble des secteurs.

La pression est, à ce jour, désormais faible sur l'ensemble des secteurs mis à part le secteur de Cazes Mondenard où il est encore à un niveau moyen.

En l'absence de pluie la semaine dernière aucune contamination de masse ne peut être modélisée.

Simulation J à J+10 :

La semaine s'annonçant particulièrement arrosée avec un enchaînement de pluies sur plusieurs jours, le risque de contamination par le mildiou va immédiatement repartir à la hausse et cette hausse sera rapide si le régime des pluies annoncées se confirme.

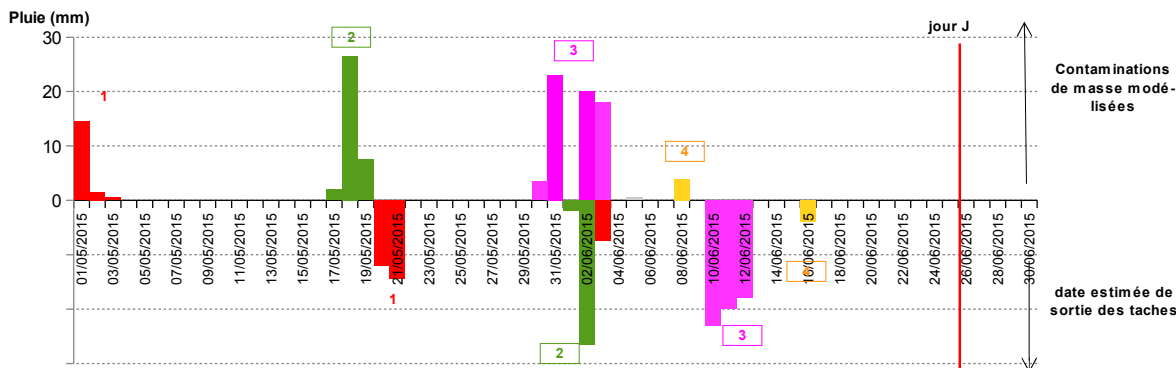
Au cours de la semaine, après quelques jours de pluies, le risque de contamination par le mildiou devrait atteindre le niveau fort sur l'ensemble des secteurs.

Sur le secteur de Cazes Mondenard, 4 mm restent suffisants pour engendrer des contaminations de masse et à chaque pluie.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 26/06/2017 pour la zone Moissac

Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.



La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : La pression est en baisse et les cumuls de pluies nécessaires à de nouvelles contaminations de masse augmentent.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation dans les parcelles :** Très peu de nouvelles taches observées.

Évaluation du risque : Les conditions annoncées de cette semaine ne sont pas favorables aux contaminations mais les grappes sont encore sensibles. Restez vigilants.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• **Données de la modélisation** (Potentiel Système - Modèle en cours d'expérimentation, données à titre indicatif)

La pression exercée par l'oïdium a poursuivi sa hausse sur toute la zone. Elle est à ce jour, désormais moyenne sur l'ensemble des secteurs sans exception. **Aucune période de contamination possible n'est modélisée la semaine dernière. Cependant, des périodes de contaminations possibles ont pu avoir lieu très localement (parcelles sensibles et à historique par exemple)**

Le risque de contamination par l'oïdium va partir à la baisse sur la totalité des secteurs et devenir rapidement faible sur la totalité des secteurs. **Une période de contamination possible peut débuter dès qu'une pluie survient mais devrait être de faible intensité compte tenu du régime pluvieux intense annoncé.**

• **Situation dans les parcelles :** Pas de nouveaux symptômes observés à ce jour hormis sur les témoins non traités de la zone sur lesquels l'intensité des dégâts confirme la virulence du champignon.

Évaluation du risque : Des contaminations sont toujours possibles surtout à l'annonce de pluies en cette semaine. La période de sensibilité maximale est toujours en cours. L'expression des contaminations printanières se manifeste à cette période. Restez donc vigilants à l'évolution de la situation sanitaire de vos parcelles.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

Situation dans les parcelles:

Le 2^e vol a débuté en zone précoce. Il est de faible intensité depuis plusieurs années en seconde génération.

De plus, les grappes de plus en plus souples, la disparition des parcelles à grappes « boudinées » et la moindre appétence de la tordeuse pour les variétés à raisin de table sont autant de facteurs qui limitent le risque tordeuse dans nos situations.

Évaluation du risque : La surveillance de la deuxième génération de l'eudémis est à raisonner avec les interventions obligatoires contre la cicadelle de la flavescence dorée.

Une attention plus soutenue de la 3^e génération paraît plus raisonnée.

THRIPS (*Drepanothrips reuteri*)

• Situation dans les parcelles :

Les battages en parcelles se poursuivent avec beaucoup d'attention de la part des producteurs . L'identification des espèces est en cours et confirme la présence ponctuelle, parmi d'autres espèces, de *Drepanothrips reuteri* (le plus agressif sur la vigne).

Les thrips de couleur noire et de taille voisine de 2 mm ne sont pas nocifs pour la vigne, seuls les thrips de couleur orangée ou marron clair et de petite taille sont inféodés à la vigne



Thrips- Vue à la loupe binoculaire de deux espèces de thrips (formes adultes)
à gauche : *Drepanothrips reuteri*, (couleur claire) parasite majeur de la vigne
à droite : *Limothrips* sp, couleur noire inoffensif sur la vigne
Photos : Amandine Raynaud CA82 / Syndicat AOP Chasselas

Évaluation du risque : Le stade sensible (floraison) est dépassé et les thrips se trouvent désormais sur les apex. Maintenez tout de même une surveillance assidue des populations par battages.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 2 larves par battage

Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide.

Battre plusieurs fois les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips jaune orangé avec une taille de 1mm maxi.



Thrips- Technique de battage des grappes – Photo Syndicat AOP Chasselas

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Vous trouverez en annexe de ce bulletin un extrait du communiqué régional indiquant les dates d'interventions selon le statut de chaque commune. Le texte complet du communiqué est disponible à l'adresse suivante : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2017_avis_traitement_fd_complet_2_cle8d5412.pdf

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 8 juin au 21 juin 2017**

Le T2 est à renouveler à 14 jours du T1 : 22 juin au 5 juillet en conventionnel et à 10 jours du T1 en AB : 18 juin au 1er juillet.

Le prochain BSV Raisin de table paraîtra le mardi 4 Juillet 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.